

SONDAGE ARÉOLAIRE (M3)

(04 / 10 / 2019, © Monfort, Dicostat2005, 2005-2019)

Lorsqu'une **population** peut être correctement cernée à partir d'un **critère spatial** (cf **espace**), on peut partitionner la **zone géographique** en question (« zone de référence ») en « zones élémentaires » (par exemple, des « **aires** », si la zone est assimilée à une variété de dimension 2) au sein desquelles on procède à un **sondage**.

Un tel sondage est appelé **sondage aréolaire**, ou **sondage par zonage**, ou encore **sondage par zones**.

Un tel sondage est souvent pratiqué en physique (météorologie et positionnement de sources d'information), en l'écologie (mouvements d'implantations des populations animales ou végétales) ou en sociologie (populations humaines, nomadisme).